

CRÉATION D'UNE HALLE SPORTIVE ET D'UNE SALLE D'ACTIVITE

Chemin de la Ferme de Saillet
74250 Fillinges



Liste des feuilles		
Numéro de la feuille	Nom de la feuille	Révision actuelle

PC1	PLAN DE SITUATION	7
PC2.1	PLAN MASSE ENSEMBLE	7
PC2.2	PLAN MASSE	7
PC3	COUPE TRANSVERSALE	1
PC4 PC6.1	NOTICE ET PERSPECTIVE	7
PC5.1	ELEVATIONS 1	2
PC5.2	ELEVATIONS 2	1
PC6.2	PERSPECTIVE	2
PC7 PC8	PHOTOS	
PC11	etude d'impact sur l'environnement	
PC39-40.1	PLAN RDC	6
PC39-40.2	VESTIAIRES ET SALLE D'ACTIVITE	6

MAIRIE DE FILLINGES

858 Rte du Chef-Lieu, 74250 Fillinges

CRÉATION D'UNE HALLE SPORTIVE ET D'UNE SALLE D'ACTIVITE

Chemin de la Ferme de Saillet
74250 Fillinges

DOSSIER PC

Nomenclature des révisions

Numéro de révision	Date de révision	Description de la révision	Remis à
6	02-06-23	PC	
7	31-07-23	photovoltaïque	



Agence d'Architecture Morin Rouchère

78, avenue Aristide Briand

94240 L'Hay-les-Roses

T. 01 46 64 35 53

@ : archimorinparis@gmail.com

PLAN DE SITUATION



Numéro de la
feuille :

PC1

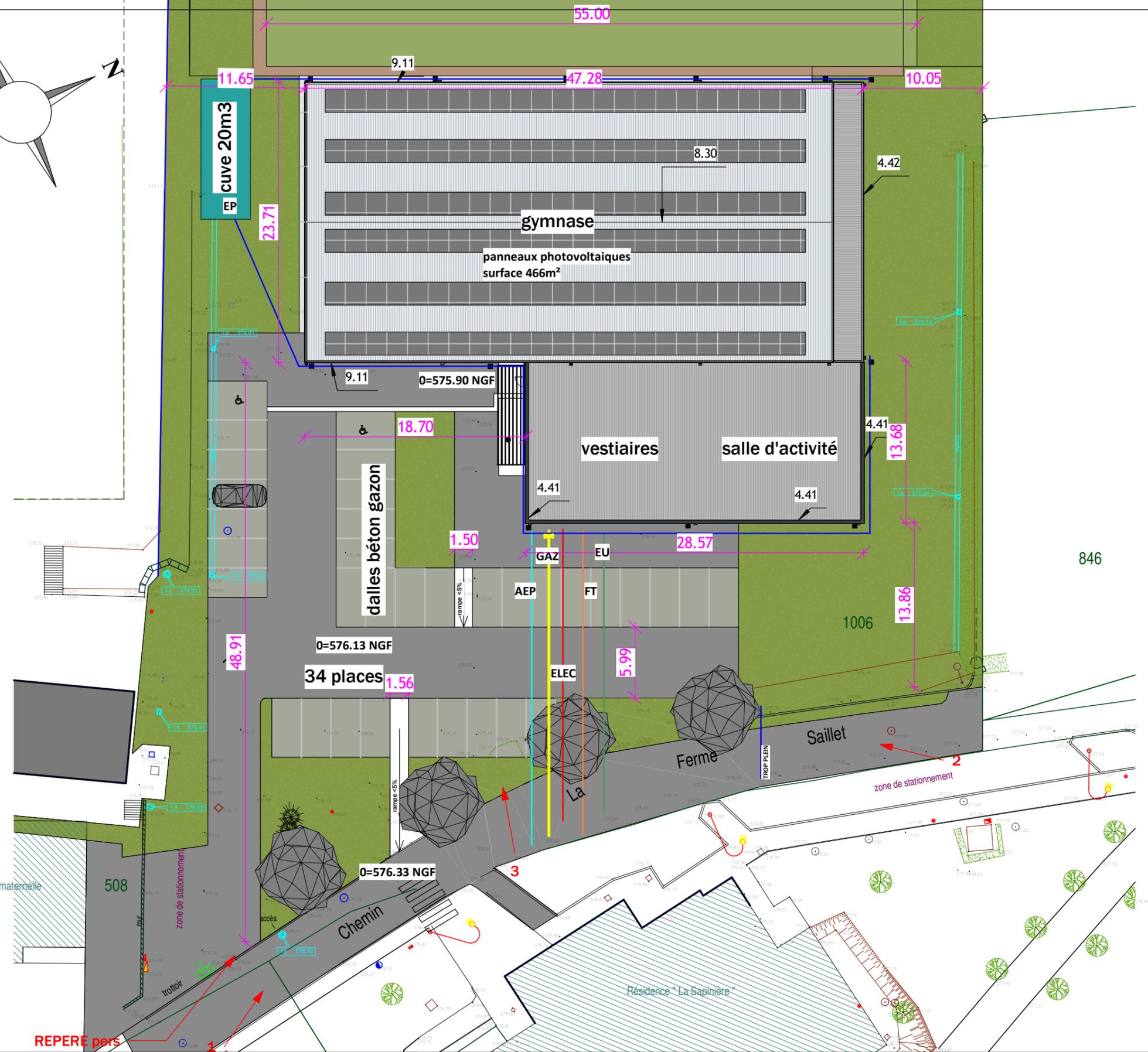
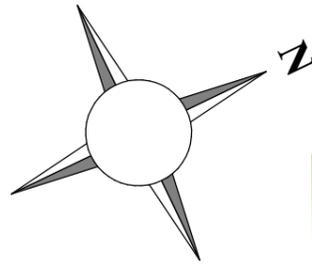
Date : **06-04-23**

Echelle :



1 Plan Masse ensemble
Ech : 1 : 700

REPERE pers



REPERE PHOTOS

REPERE pers

AAMR AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHÈRE

78, avenue Aristide Briand 94240 L'Hay-les-Roses
T. 01 46 64 35 53 / F. 01 45 47 90 44
archimorinparis@gmail.com

MAIRIE DE FILLINGES
du Chef-Lieu, 74250 Fillinges

858 Rte

PLAN MASSE

CRÉATION D'UNE HALLE SPORTIVE ET D'UNE SALLE D'ACTIVITE
Chemin de la Ferme de Saillet
74250 Fillinges

DOSSIER PC

PC2.2

7

31-07-23

06-04-23

1 : 350



NOTICE ARCHITECTURALE

Le projet se situe au cœur du Chef Lieu et au sein d'une assiette foncière occupée par des installations destinées à la pratique du football.

Le bâtiment se propose d'accueillir des pratiques sportives de type sport collectif (handball, volleyball...) et activités physiques individuelles (gym, yoga, danse rythmique...).

Les publics sont les enfants des écoles qui ne disposent pas aujourd'hui d'espace sportif à proprement parler, les habitants de la commune pour des pratiques sportives quotidiennes. L'installation n'intègre pas d'équipement destiné à accueillir un public pour des événements compétitifs.

Autour de l'implantation on trouve les écoles, la médiathèque de la commune, un parc et des jeux d'enfants dévolues aux loisirs des habitants. L'équipement est accessible par la route communale à proximité et le réseau de trottoir du Chef Lieu.

Le choix s'est porté vers l'édification d'un volume simple, fonctionnel, qui s'appuierait pour une meilleure intégration sur le matériau plus que sur la réinterprétation des formes d'habitats environnantes et/ou local.

Le projet propose deux volumes simples à toiture plate, l'un est relativement conséquent son emprise au sol s'appuyant sur la dimension d'un terrain de handball et sa hauteur répondant aux exigences des jeux de ballons en l'occurrence 9m10 au faitage ; l'autre volume propose un premier plan d'une hauteur de 4m50 environ et abrite une salle de pratique sportive individuelle, l'ensemble des aménités sanitaires et les locaux techniques nécessaires. La salle de sport individuelle est percée de fenêtre à dominante verticale. L'entrée du bâtiment se situant dans le même volume reprend ce même vocabulaire de fenêtre et se distingue depuis l'espace extérieur par la couverture d'une pergola sobre et rectangulaire.

L'éclairage naturel du gymnase est assuré par de large verrière latérale en polycarbonate dont la trame reprend les proportions des fenêtres précédemment évoquées.

Les façades de l'ensemble des deux bâtiments seront majoritairement bardées de bois disposées verticalement en référence aux bardages utilisés dans les grands bâtiments agricoles, le bois sera de type local Douglas ou Mélèze labellisé Bois des Alpes. Deux modénatures de finitions sont proposées pour varier le rythme : lames larges et joints creux.

Afin de limiter les coûts tout en organisant un dialogue avec le bâti environnant un système de plaque type matériau composite sera disposé sur les soubassements et les façades peu visibles. Un soin particulier est apporté pour que l'alternance des matériaux crée un bâtiment non-monotone même si l'objectif esthétique recherché est la sobriété afin d'assumer la masse imposante d'un bâtiment d'utilité. Pour ce matériau un gris neutre propose un faire-valoir à la finition argile du bois.

Le toit sera réalisé en bac acier sur les deux volumes posés sur une charpente dont la pente minimum sera dissimulée au regard par la hauteur des acrotères, la surface de toiture du gymnase sera recouverte de panneaux photovoltaïques dans un même esprit de dissimulation.

Le parking accueillera 34 places de stationnement dont 2 PMR.

Les places seront traitées en pavé drainant, l'enrobé servira uniquement pour la voirie, le reste des circulations sera traité en matériau infiltrant type gore et/ou tout-venant compacté.

En bordure de voirie comme à l'arrière des bâtiments seront plantés des espaces verts, sur la base de pelouse lierre arbustif et/ou couvre sol, le tout dominé de quatre arbres de hautes tiges de type ACER.